

Auxiliaires de vie (Mairie)

Notre Syndicat a rencontré le 16 février dernier le Secrétaire Général, Directeur du personnel de la Mairie pour représenter les auxiliaires de vie. Nous avons exposé les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur activité, particulièrement les conditions de travail.

Nous avons formulé des propositions pour l'amélioration de ces conditions de travail. Celles-ci ont été examinées par le Conseil Communal qui s'est prononcé favorablement pour un certain nombre de dispositions que nous avons préconisées, à savoir :

- Mise en place d'un soutien psychologique individuel et de groupes de parole avec une psychologue spécialisée en gériatrie
- Suivi des problèmes professionnels rencontrés par les auxiliaires de vie et qui sont enregistrés sur un cahier de liaison
- Augmentation des heures mensuelles de déplacement payées de 6h à 8h
- Versement d'une indemnité mensuelle pour frais téléphoniques
- Augmentation du nombre d'heures rémunérées pendant le travail de nuit, elles passeront de 4h à 6h à partir du 1^{er} janvier 2010

Excepté cette dernière mesure, toutes les autres dispositions sont déjà effectives.

Le Syndicat se félicite des avancées apportées pour cette catégorie de personnels dont le travail est très difficile. D'autres revendications telles que la mise en place d'un service d'astreinte, la mise à disposition d'une salle de repos nécessitent un temps de réflexion et sont actuellement à l'étude. Bien évidemment le Syndicat ne manquera pas de vous tenir informés des résultats obtenus. Affaire à suivre.....

Journée d'action des Services Publics 25 juin 2009

Pour la première fois en Principauté, les syndicats des Services Publics se sont mobilisés le même jour et ont appelé à un rassemblement à Fontvieille devant Carrefour.

Etaient présents , les syndicats suivants :

- Syndicat des Agents Hospitaliers (S.A.H.)
- Syndicat indépendant des personnels actifs (S.I.P.A.)
- Syndicat de la Société Monégasque d'Assainissement
- Syndicat de la Compagnie des Autobus de Monaco
- Syndicat de la Société Monégasque Electricité et Gaz
- Syndicat des Télécoms
- Syndicat de la Compagnie des Eaux
- Syndicat des Pompes Funèbres
- Syndicat des Jardins , Voirie et Egouts
- Syndicat des Agents de l'Etat et de la Commune

Certains syndicats avaient appelé à des arrêts de travail et d'autres avaient prévu des initiatives telles que signature de pétitions ou consultation du personnel sur les revendications.

Une délégation du syndicat des Agents de l'Etat et de la Commune a déposé le matin du 25 juin un courrier adressé au Président du Conseil National lui demandant un rendez-vous, pour faire part de nos diverses préoccupations.

Tous les Syndicats des Services Publics se sont mobilisés pour des causes communes : la défense de leurs retraites, de meilleures conditions de travail, la reconnaissance du travail par le salaire et le droit à un statut pour tous.

Permanences

Il n'y aura pas de permanence au mois d'août, mais le Syndicat recevra sur rendez-vous. Les permanences reprendront dans le courant du mois de septembre.

Les membres du Conseil Syndical pour l'année 2009

Noureddine ABOUSSABR (Service Informatique), Claude BERNI (SDAU), Liliane BORDIN (Foyer Sainte-Dévote), Antoine DUMANS (Académie de Musique), Stéphanie GIANNINI (T.G.F.), Georges GIANANTI (Parkings Publics), Christine GIOLITTI (Secrétariat Général Mairie), Maximilien MACCIO (O.E.T.P), Michael MARTIN, (P.M.E.), Marie PALMERO (Service d’Affichage Mairie), Henri PIZIO (Sûreté Publique) Ludovic STEFANO (Centre de Congrès Auditorium), Henri TADDONE, (Retraité SDAU), Christian TOLOMEI (Parkings Publics), Evelyne TREFOLONI (Service Informatique)

Contacts

Un membre du Conseil syndical se tiendra à votre disposition 7 jours sur 7 pour tout renseignement ou demande de rendez-vous au

06 03 94 65 81



SYNDICAT DES AGENTS DE L'ETAT ET DE LA COMMUNE

Bulletin d'information n° 10 Juillet - Août 2009

Le Syndicat des Agents de l'Etat et de la Commune a maintenant 2 ans d'existence, son premier Conseil Syndical ayant été nommé en juillet 2007.

Le Syndicat s'adresse à tous les fonctionnaires, agents et suppléants de l'Etat et de la Commune. Son rôle est de représenter, d'assister, de défendre les personnels des Fonctions Publiques.

Les syndiqués sont présents dans la plupart des services de l'Etat et de la Commune et constituent de ce fait un groupe ayant des objectifs communs.

Le Syndicat est devenu en 2 ans un partenaire social reconnu par les Pouvoirs Publics qu'il rencontre régulièrement.